

## Journée Nationale de la Filière TETECOU 2019

4 octobre 2019, Paris

### Remboursement des frais de transport

Comme l'an passé, nous effectuerons 1 remboursement par Centre et par Association des frais de transport à la venue à la Journée Nationale de la Filière.

Si plusieurs personnes du même Centre ou de la même Association demandent cette prise en charge, c'est le responsable du Centre / le président de l'Association qui désignera le bénéficiaire.

#### Pourront être remboursés uniquement :

- 1 billet aller-retour en train seconde classe
- pour Toulouse et l'Outre-Mer : 1 billet aller-retour en avion (compagnie low-cost)

#### Après le 4 octobre :

1 - adresser à Myriam de Chalendar ([myriam.de-chalendar@aphp.fr](mailto:myriam.de-chalendar@aphp.fr)) :

- copie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport
- 1 RIB dont le nom du titulaire est identique à celui de la pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile (au nom du bénéficiaire)
- originaux des billets de train ou billets d'avion  
vous pouvez nous envoyer vos billets électroniques (pdf), pensez à les télécharger
- justificatif du prix des billets (s'il ne figure pas sur le billet lui-même)  
1 justificatif par personne (pas de justificatifs communs)

2 - vous recevrez un formulaire de remboursement pré-rempli à signer

3 - nous adresser par mail le formulaire portant votre signature manuscrite  
vous signez le document puis le scannez pour nous le renvoyer

4 - nous constituons le dossier et demandons le remboursement de vos frais de transport

Merci de suivre strictement cette procédure, qui nous est imposée par l'Hôpital Necker pour pouvoir procéder au remboursement.

**Toute demande incomplète, ou ne respectant pas ces critères, ne pourra pas être prise en compte.**

Ce remboursement nécessite l'enregistrement préalable du demandeur dans le logiciel de gestion de l'AP-HP, ce qui prend un peu de temps la première fois.

De plus, nous allons procéder au traitement d'une centaine de dossiers.

Nous vous remercions donc de votre compréhension pour les délais de remboursement, nous veillerons à ce que chacun d'entre vous le perçoive.

Myriam de Chalendar